

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 20 MAI 2016 à 18 h 15**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Compte de gestion - Année 2015 - Approbation
- 2 Compte administratif - Année 2015 - Approbation
- 3 Compte administratif 2015 - Décision d'affectation des résultats
- 4 Budget 2016 - Décision Modificative
- 5 Exercice 2016 – Attribution de subventions
- 6 Parc Naturel Régional – Modification des statuts
- 7 Personnel Municipal - Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 8 Personnel Municipal - Emplois saisonniers 2016
- 9 Charte des terrasses et des mobiliers commerciaux - Information

Saumur, le vendredi 13 mai 2016  
Le Maire de la Ville de Saumur



Jean-Michel MARCHAND

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).